

**COMITE DE PROGRAMMATION LEADER – 29 JUIN 2010**

CULTURE

Nom	Porteur de projet	Projet	Cofinancement pressentis	Plan de financement prévisionnel	Fiche dispositif
Léonard de Vinci Télévision	Lycée Léonard de Vinci	Le lycée Léonard de Vinci développe un projet de télévision locale : LDV TV. Il s'agit de la seule télévision locale hébergée par une structure éducative en France. Cette expérience s'avère concluante. Pour passer à une étape supérieure et diffuser sur la TNT, le lycée doit réaliser des investissements pour passer au numérique. Les investissements nécessaires sont un partenariat avec TDF : IRU (droit d'usage avec TDF) et l'achat d'un mélangeur numérique.	Conseil Régional d'Auvergne	<b>Coût total</b> : 64 288,00 € <b>Fond LEADER sollicité</b> : 17 985,58 € <b>Cofinancement</b> : <b>Conseil Régional</b> : 33 444, 82 € <b>Autofinancement</b> : 12 857,60 €	321 - Services de base pour l'économie rurale (fiche action 1.2 : Développer l'offre culturelle et assurer son rayonnement sur l'ensemble du Pays)  Taux maximum d'aide publique : 80 %

ECONOMIE

Nom	Porteur de projet	Projet	Cofinancement pressentis	Plan de financement prévisionnel	Fiche dispositif
Développement de l'espace Orthoped'yss (Yssingaux)	SARL « Espace santé orthoped'yss »	Mme ARNAUD exploite le commerce depuis 2003. La surface de vente, de 10m <sup>2</sup> environ, est insuffisante pour permettre le fonctionnement du commerce dans de bonnes conditions. De plus, il n'est pas possible de proposer une offre de service complète correspondant à la demande de la clientèle. Aussi, Mme ARNAUD, qui est propriétaire des murs, envisage des investissements pour développer la surface de vente de son commerce. La réalisation de son commerce s'accompagnera d'investissements matériels en vue de proposer de nouveaux services. A terme, Mme ARNAUD souhaite élargir les plages horaires d'ouverture du commerce.	Conseil Général de Haute-Loire  OCM des Sucs	<u>Immobilier</u> : <b>Coût total</b> : 81 600,65 € <b>Fond LEADER sollicité</b> : 11 957,84 € <b>Cofinancement</b> : <b>Conseil Général « aide aux commerces »</b> : 5 706,85 € <b>OCM des Sucs (FISAC)</b> : 4 076,85 € <b>Autofinancement</b> : 59 859,11 €  <u>Matériel</u> : <b>Coût total</b> : 18 500,00 € <b>Fond LEADER sollicité</b> : 2 708,80 € <b>Cofinancement</b> : <b>Conseil Général « aide aux commerces »</b> : 1 293,15 € <b>OCM des Sucs (FISAC)</b> : 923,25 € <b>Autofinancement</b> : 13 574,80 €	312 - Aide à la création et au développement des micros entreprises (fiche action 2.1 Mettre en place une cellule stratégique d'animation économique)  Taux maximum d'aide publique : 30 %

<p>Réaménagement du bar-PMU « le petit Nice »  (Bas en Basset)</p>	<p>SARL G et F</p>	<p>Aménagement du Bar PMU à Bas en Basset dans le cadre d'un développement d'activité. L'investissement vise à rénover le commerce de centre-ville et aura pour effet de canaliser et séparer les 2 clientèles bien distinctes : celle du restaurant et celle des jeux PMU. L'activité restauration pourra se dérouler dans la partie du local spécialement rénové à cet effet. Les clients du bar et des jeux quant à eux seront accueillis sur la partie avant du local. Ces travaux sur le seul PMU de Bas en Basset auront pour effet de développer l'activité restauration tout en assurant la tranquillité de la clientèle sans nuire à l'activité bar/jeux. <u>Motivation</u> : Réfection du commerce afin d'améliorer l'accueil de la clientèle. Meilleure utilisation de l'outil de travail. Rendre l'outil plus fonctionnel. Permettre à la clientèle du restaurant d'être plus tranquille par rapport au bar.</p>	<p>Conseil Général de Haute-Loire</p>	<p><b>Coût total</b> : 33 963,52 € <b>Fond LEADER sollicité</b> : 3 189,05 € <b>Cofinancement</b> : <b>Conseil Général « aide aux commerces »</b> : 7 000,00 € <b>Autofinancement</b> : 23 774,47 €</p>	<p>312 - Aide à la création et au développement des micro-entreprises (fiche action 2.1 Mettre en place une cellule stratégique d'animation économique  Taux maximum d'aide publique 30 %</p>
--	--------------------	--	---------------------------------------	---	---

## TOURISME

Nom	Porteur de projet	Projet	Cofinancement pressentis	Plan de financement prévisionnel	Fiche dispositif
<p>Tourisme handicap et</p>	<p>Camping le Vaubarlet</p>	<p>La SARL Campotel de Vaubarlet souhaite acquérir des mobiles homes et aménager (voie de circulation, piscine...) le camping pour le public handicapé en vue de l'obtention du label « tourisme et handicap ». Pour palier au déficit important du nombre d'hébergements adaptés à la clientèle handicapée, dans un souci d'améliorer constamment les services qu'il propose et enfin répondre à la demande d'un Tour Opérateur spécialisé des Pays Bas (Miva Valcancies), le camping de Vaubarlet veut miser sur la qualité de l'accueil des personnes handicapées. Pour cela : acquisition d'équipements et aménagements adaptés aux personnes handicapées :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- installation de deux unités d'accueil spécifiques : mobiles homes adaptés « Vivario »</li> <li>- réalisation des aménagements extérieurs aux deux structures</li> <li>- équipements et aménagements annexes liés à la circulation dans le camping et aux loisirs (piscine, jeux...)</li> </ul> </p>	<p>Conseil Régional  Conseil Général</p>	<p><b>Coût total</b> : 81 337,21 € <b>Fond LEADER sollicité</b> : 22 240,31 € <b>Cofinancement</b> : <b>Conseil Régional</b> : 11 362,00 € <b>Conseil Général</b> : 15 200,00 € <b>Autofinancement</b> : 32 534,90 €</p>	<p>313 A : Investissements nécessaires à la création et à l'amélioration qualitative des structures d'accueil (hors acquisitions). Etudes et équipements de spécialisation des hébergements (Fiche action 2.2 : Soutenir et développer une offre nouvelle, spécialisée et fondée sur les éléments structurants du territoire).  Taux maximum d'aide publique : 60 % (50 % + 10 % de bonification avec le label « tourisme et handicap »)</p>

Projet Bord de Loire	Communauté de Communes Loire Semène	<p>La Communauté de Communes Loire Semène se lance dans la mise en place d'un projet d'économie touristique d'envergure valorisant les bords de Loire et Semène. Elle souhaite aménager le site pour que les personnes en situation de handicap puissent accéder au stade et aux activités et investir dans les domaines suivants :</p> <p>L'activité randonnée pédestre avec parcours d'interprétation sur les bords de Loire est une activité qui peut devenir à 100 % accessible à tous les handicaps. Pour éviter d'avoir recours à de lourds investissements, l'achat d'une joëlette est la solution à adopter et sera plus rentable. De fait, seuls quelques aménagements de type retrait de cailloux, diminution de pente seront alors nécessaires.</p> <p>Dans la même optique, l'acquisition d'un fauteuil hippocampe, roulant dans le sable et flottant sur l'eau, rendra la baignade accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Pour rendre accessible les activités VTT et cyclo, il sera mis en place des mono-pousseurs à relier aux fauteuils des personnes à mobilité réduite.</p>	Conseil Régional	<p><b>Coût total</b> : 15 782,12 €  <b>Fond LEADER sollicité</b> : 6 076,11 €  <b>Cofinancement</b> :  <b>Conseil Régional</b> : 4 971,36 €  <b>Autofinancement</b> : 4 734,65 €</p>	<p>313 B : Produits touristiques situés en zone rurale ou générateurs d'activité pour le milieu rural. <i>Equipements nouveaux et mise en marché</i> (Fiche action 2.3 : Mettre en réseau et afficher l'offre touristique structurante du territoire)</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 70 % (60 % + 10 % de bonification avec le label « tourisme et handicap »)</p>
Communication pour la foire aux champignons	Comité d'animation de Saint Bonnet le Froid	<p>Plan de communication pour la foire aux champignons de St Bonnet le Froid qui se déroulera les 6 et 7 novembre 2010. Améliorer la qualité de la promotion de l'événement pour les deux prochaines éditions, en mettant en place un plan de communication innovant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un univers graphique autour du champignon ;</li> <li>- création de supports de communication extérieurs (champignons géants, façades, ...)</li> <li>- création d'un site Internet dédié à l'événement ;</li> <li>- communication presse ;</li> <li>- affiches et programmes ;</li> <li>- ...</li> </ul> <p>A court terme, l'idée est bien d'évoluer de la « foire traditionnelle » à un événement phare de type « champifolie ».</p>	Commune de St Bonnet le Froid	<p><b>Coût total</b> : 25 303,69 €  <b>Fond LEADER sollicité</b> : 11 000,00 €  <b>Cofinancement</b> :  <b>Commune</b> : 9 000,00 €  <b>Autofinancement</b> : 5 303,69 €</p>	<p>313 B : Produits touristiques situés en zone rurale ou générateurs d'activité pour le milieu rural. <i>Equipements nouveaux et mise en marché</i> (Fiche action 2.3 : Mettre en réseau et afficher l'offre touristique structurante du territoire)</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 80 %</p>

AGRICOLE

Nom	Porteur de projet	Projet	Cofinancement pressentis	Plan de financement prévisionnel	Fiche dispositif
Développement du Panier Paysan	SARL Le panier paysan	<p>Le Panier Paysan est une SARL basée à Monistrol sur Loire qui regroupe des producteurs locaux proposant une gamme alimentaire variée (fruits, légumes, viandes, fromages, yaourts, confitures,...) mais commercialisant également des produits artisanaux (paniers en osier...).</p> <p>Le Panier Paysan souhaite développer son activité et prévoit dans ce cadre, de créer un point de vente plus grand (création d'un bâtiment).</p> <p>En continuité du projet de bâtiment, la SARL souhaite communiquer sur son activité, toujours dans le but de se développer. Le Panier Paysan a donc deux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un plan de communication pour développer sa clientèle (appel à un prestataire, communication, panneaux, plaquettes, site Internet...)</li> <li>- Créer un autre marché orienté vers les comités d'entreprises (à développer)</li> </ul>	Conseil Général de Haute-Loire	<p><b>Coût total</b> : 13 247,00 €</p> <p><b>Plan de financement à préciser</b></p>	<p>313 B : Produits touristiques situés en zone rurale ou générateurs d'activité pour le milieu rural (Fiche action 2.4 : Valoriser les produits agricoles en organisant la filière, du producteur au consommateur, du producteur au restaurateur)</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 40 %</p>
Transformation de fruits	Marie-Dominique BREUIL	<p>Mme BREUIL a une exploitation agricole et souhaite développer à côté une activité touristique et valoriser son exploitation.</p> <p>Le projet : organiser des goûters à la ferme pour les enfants qu'elle accueille et des ventes directes de produits transformés à la ferme. Pour cela, elle souhaite faire ses confitures, sirops... et a besoin d'un atelier de transformation des fruits. Elle voudrait donc aménager une pièce dans le grenier (autorisation de travaux accordée).</p> <p>La demande porte sur l'aménagement de la pièce et l'achat de matériel.</p>	Conseil Général de Haute-Loire	<p><b>Coût total</b> : 14 613,66 €</p> <p><b>Plan de financement à préciser</b></p>	<p>311 - Diversification vers des activités non agricoles (fiche action 2.4 : Valoriser les produits agricoles en organisant la filière, du producteur au consommateur, du producteur au restaurateur)</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 50 %</p>

Foire du terroir du Mazet Saint Voy	Comité d'animation du Mazet Saint Voy	<p>Organisation d'une foire aux produits du terroir du Haut-Lignon. Lieu de rencontre et d'échanges entre producteurs, artisans, estivants...</p> <p>Cette manifestation a comme ambition de présenter aux nouveaux arrivants du territoire les richesses des savoirs faire locaux, produits fermiers, artisanat d'art, services divers du territoire.</p> <p>l'association produit de terroir et tourisme.</p> <p>Organisée début août en période de forte affluence touristique c'est un carrefour important entre les acteurs du Pays et leur clientèle potentielle.</p> <p>L'opération est conduite en plusieurs phases</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mobilisation des acteurs, producteurs, acteurs culturels du territoire</li> <li>- l'organisation d'un programme attractif animé par les gens du Pays</li> <li>- l'accueil de la manifestation sur deux journées favorisant ainsi les séjours et donc la consommation locale</li> <li>- la priorité donnée à la promotion de produits très divers (artisanat, livres, gastronomie, activités agricoles, offre immobilière et foncière)</li> </ul>		<p><b>Coût total</b> : 6 506,39 €  <b>Fond LEADER sollicité</b> : 3 506,37 €  <b>Cofinancement</b> :  <b>Commune</b>: 3 000,02 €</p>	<p>313 B : Produits touristiques situés en zone rurale ou générateurs d'activité pour le milieu rural (Fiche action 2.5 : Action de sensibilisation et de communication autour de l'agriculture locale)</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 100 %</p>
-------------------------------------	---------------------------------------	--	--	--	---

#### AGROENVIRONNEMENT

Nom	Porteur de projet	Projet	Cofinancement pressentis	Plan de financement prévisionnel	Fiche dispositif
Communication points d'abreuvement	Chambre d'Agriculture de Haute-Loire	<p>Communication sur la création de points d'abreuvement. Cette action consiste à élaborer un guide technique (type plaquette) sur les différentes solutions qui s'offrent aux agriculteurs, afin de réaliser sur leurs exploitations des systèmes d'abreuvement au pâturage pour les animaux. Ceci dans l'objectif d'éviter toute détérioration des cours d'eaux mais aussi de réduire les transports d'eaux donc les dépenses d'énergie sur ces exploitations.</p> <p>Cette plaquette sera distribuée aux agriculteurs du Pays.</p> <p>Parallèlement, pourraient être organisées des visites d'opérations déjà réalisées (2 à 3) qui permettraient de traduire visuellement les solutions évoquées dans le document.</p>	Agence de l'Eau Loire Bretagne	<p><b>Coût total</b> : 7 000 €  <b>Fond LEADER sollicité</b> : 3 080 €  <b>Cofinancement</b> :  <b>Agence de l'eau</b> : 2 520 €  <b>Autofinancement</b> : 1 400 €</p>	<p>111 B : Information et diffusions des connaissances scientifiques et des pratiques novatrices (fiche action 3.1 : Améliorer les conditions d'abreuvement des animaux pour une limitation des pollutions des cours d'eau).</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 80 %</p>

Aménagement des abords de ferme	Pascal GRANGETTE	<p><u>Aménagement des abords de ferme :</u> Travaillant seul sur l'exploitation, Pascal GRANGETTE élève des poulets fermiers, sous la filière label rouge. Le poulailler compte une superficie de 400 m<sup>2</sup> pour un élevage de 4 000 poules. En 2002, il complète son activité par la construction d'un bâtiment d'élevage bovin de production laitière (26 têtes de bétail).</p> <p>Dans un souci d'intégration paysagère des abords de ferme, Monsieur GRANGETTE souhaite aménager ses abords de ferme :</p> <p><u>Aménagement paysager avec les arbres</u> L'agriculteur souhaite empierrer ou goudronner le chemin d'accès à la stabulation (afin de le rendre plus praticable), planter des arbres et des arbustes, aménager devant le poulailler et créer un fossé.</p>	Conseil Général de Haute-Loire	<p><b>Coût total : 19 042,75 €</b></p> <p><b>Plan de financement à préciser</b></p>	<p>121 A 1 - Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) – fiche action 3.3 : Améliorer l'intégration paysagère et environnementale de l'exploitation</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 50 %</p>
Aménagement des abords de ferme	Michel DELOLME	<p>Intégration paysagère des abords de l'exploitation agricole : stabilisation de l'accès au hangar à fourrage, canalisations, plateforme avec une haie pour cacher le matériel, stabilisation d'accès au couloir d'alimentation.</p>	Conseil Général de Haute-Loire	<p><b>Coût total : 21 833,65 €</b></p> <p><b>Plan de financement à préciser</b></p>	<p>121 A 1 - Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) – fiche action 3.3 : Améliorer l'intégration paysagère et environnementale de l'exploitation</p> <p>Taux maximum d'aide publique : 50 %</p>